



## Fédération Française des Associations d'Éleveurs de Cobayes et rongeurs de race

*Siège social : 07 rue du Faubourg Poissonnière 75 009 PARIS*

*Secrétariat général : 67 rue d'Hirson 59 186 ANOR*

### **Procès verbal de l'Assemblée Générale du 15 novembre 2016**

Présents : Samuel BOUCHER (*Association Nationale des Éleveurs de Cobayes*), Sandrine DEZETTER (*Cercle des Éleveurs Sélectionneurs de Cobayes de Race*), André GAILLARD (*Syndicat Limousin Avicole et Apicole*), Chantal LECOCQ (*Cercle des Éleveurs Sélectionneurs de Cobayes de Race*), Nicolas LEROUX (*Cavia Club France – poils longs*), Eddy MAYEUR (*Chti Lapin Club*), Patrice MORGALLET (*Association Science Nature et culture dans la Cité*), Carolle SAYAGH (*Cavia Club France – poils longs*) Ezéchiél SOIA (*Cercle des Éleveurs Sélectionneurs de Cobayes de Race*).

Excusés avec pouvoirs : Société Avicole Cunicole et Colombicole des Yvelines (*pouvoir à E. SOIA*), Groupement Avicole du Pays Languedocien (*pouvoir à E. SOIA*)

Le président ouvre la séance à 20h00 en remerciant les personnes présentes d'avoir accepté d'utiliser les moyens modernes mis à notre disposition pour cette assemblée générale un peu atypique. Il rappelle les règles essentielles au bon déroulement d'une réunion téléphonique. Le quorum n'étant pas atteint, il nous informe de l'ouverture d'une assemblée générale extraordinaire.

#### **1- Rapport moral par le Président (Samuel BOUCHER) :**

- Le conseil d'administration s'est réuni une seule fois cette année (le 25 février). A l'ordre du jour :
  - ➔ Le championnat de France : il se déroulera à SAINT PONS DE THOMIERES au printemps. L'accord est donné pour l'organisation de Challenges à DANNEMARIE, CUSSAC et AVRANCHES
  - ➔ Les relations avec l'ANJCC : le C.A a formulé ses volontés en termes de formation et de formation continue des juges, du devenir des juges autorisés et habilités au jugement des cobayes. Volontés transmises par courrier au Président de l'ANJC qui ne manquera pas d'y donner suite après concertation et vote en assemblée générale.
- Les membres travaillent beaucoup par commission et les outils de communication modernes sont largement utilisés pour un résultat constructif.
- Un rapide tour d'horizon des travaux réalisés par les commissions est fait (les comptes-rendus des responsables reprendront ces éléments)

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

#### **2- Compte rendu financier par le trésorier (Ezéchiél SOIA) :**

Pour une facilité de gestion, il est redemandé à ce que les décomptes bancaires arrivent directement chez le trésorier.

Le compte-rendu détaillé est présenté.

Exercice total de – 357,49 €

Le compte rendu financier est adopté à l'unanimité.

### **3- Compte rendu des différents responsables :**

#### Site internet (compte rendu du responsable : Eddy MAYEUR) :

- On compte environ 12 000 visites depuis l'an dernier.
- Le nombre de contact via le site internet est en légère baisse
- On y trouve tous les documents indispensables aux associations, mais une mise à jour plus régulière serait un plus. Peut-être un « rafraichissement » des données.
- Une gestion partagée du site est demandée

#### Championnats, challenges, patronages (responsable : Margot SOIA / compte-rendu : Ezéchiél SOIA) :

- La distribution des plaques a été quelques peu perturbée par un souci avec notre fournisseur (livraison). Les premières expositions de la saison ont reçue le patronage, mais les plaques n'étaient pas arrivées pour un envoi à temps.
- Une réflexion est à menée au niveau de notre fournisseur : délais non respectés, qualité médiocre.
- Les patronages suivants ont été accordés : LA CAPELLE, BOUÉ, HOUDAN, SAINT LAURENT LES EGLISES
- Les challenges ont été peu nombreux : AVRANCHES (annulé), NOGENT LE ROTROU (annulé), DANNEMARIE (une 20aine de sujets).
- La rencontre « jeune sujet » s'est déroulée à SAINT LAURENT LES EGLISES
- Le championnat de France de la saison 2016/2017 se déroulera à SAINT PONS DE THOMIERES. Les sociétés de NEUFCHATEL EN BRAY et de HOUDAN ont respectivement postulé pour 2017 et 2018.  
➔ Après discussions et sur le principe ces propositions sont acceptées par l'Assemblée générale. Elles seront toutefois revalidées en conseil d'administration après un examen plus attentif des candidatures.

#### Adhésions (compte-rendu du responsable : Ezéchiél SOIA) :

- 25 associations sont à jour de cotisation, c'est un chiffre croissant.
- Le Chti Lapin Club règlera exceptionnellement 2016 et 2017
- Deux nouvelles candidatures nous sont parvenues : le Société Avicole Cunicole Colombicole des Yvelines et la Société Avicole de la Gironde et du Sud-Ouest  
➔ Ces candidatures sont acceptées à l'unanimité

#### Commission des standards + vente des standards (compte-rendu du responsable : Samuel BOUCHER) :

- La commission s'est réunie le 30 mars et a reconnu de nouvelles variétés : le CALIFORNIEN vient s'ajouter aux cobayes à marques et dessins (reconnu dans plusieurs variétés) et la variété BLEUE complète la liste des couleurs reconnues chez les UPL.
- Le président de la commission rappelle que le standard européen ne doit être utilisé que dans le cadre d'une exposition européenne.

#### Identification (responsable : Emmanuelle RUAULT / compte-rendu : Ezéchiél SOIA) :

- La vente des pastilles suit son cours. Le système d'identification (avec logo d'un côté) semble efficace.
- On constate régulièrement une inversion dans la pose des pastilles plastiques. Le logo doit se trouver au dessus de l'oreille et le numéro en dessous.
- Les pastilles 2017 seront noires, avec écriture blanche.
- Il est à noter que la FAEC n'acceptera plus les paiements par chèque personnels. Seuls les chèques bancaires des associations qui commandent seront acceptés.
- Il est aussi rappelé l'importance pour les associations de tenir un registre de distribution des pastilles. La tenue rigoureuse d'un tel fichier de traçabilité est importante.

#### Cartes de jugements (responsable : Patrick CHAUVELOT / compte-rendu : Samuel BOUCHER) :

- Du côté des cartes de jugement, la distribution se fait essentiellement par la F.F.C. que l'on remercie pour son aide efficace.
- Il va être demandé lors du CA de la FFC d'arrêter la distribution des cartes jaunes devenues obsolètes et comportant – au regard du nouveau recueil des standards – de nombreuses erreurs.

### **4- Elections statutaires :**

Conformément aux statuts en vigueur, le renouvellement du Conseil d'administration se fait par tiers. Le tiers sortant est constitué de : Samuel BOUCHER et Eddy MAYEUR. Un poste étant toujours vacant à ce jour. Margot SOIA nous fait part de sa démission. Le Cercle des Eleveurs Sélectionneurs de Cobayes de Race et le

Cavia Club France – poils longs nous proposent chacun une candidate : Chantal LECOCQ et Carolle SAYAGH.

On procède au vote; il en découle le résultat suivant :

Inscrits : 25 / Votants : 6 / Bulletin nul : 0

Samuel BOUCHER ( <i>ANEC</i> )	6 voix
Chantal LECOCQ ( <i>CESCR</i> )	6 voix
Eddy MAYEUR ( <i>Chti Lapin Club</i> )	6 voix
Carolle SAYAGH ( <i>CCF-poils longs</i> )	6 voix
Bulletin nul	0

Sont donc élus : Membres : Samuel BOUCHER, Chantal LECOCQ, Eddy MAYEUR et Carolle SAYAGH.

Le Conseil d'Administration se réunira à l'issue de cette réunion pour élire son bureau :

#### **5- Questions diverses :**

- Ezéchiél SOIA propose qu'un système de participation aux frais soit mis en place, comme cela a pu être le cas lors de l'exposition européenne de METZ, pour les membres du conseil d'administration qui se déplacent pour la tenue de stands ou la représentation de la Fédération lors de manifestations et du Championnat de France notamment.  
André GAILLARD propose, par exemple, de rembourser les frais d'hôtel, de repas, et non le versement d'une somme. Il évoque l'idée de la mise en place d'un cahier des charges entre la Fédération et l'association (sachant que la présence de représentants FAEC sur place évite aux organisateurs la quête de personnel pour les soins spécifiques de l'espèce). Patrice MORGALLET précise qu'il faut plafonner en fonction des finances de la Fédération et que le remboursement doit se faire après avis du C.A sur l'investissement de la personne.  
➔ Les idées sont entendues et retenues et le conseil d'administration se réunira pour en débattre.

Plus aucune question n'étant soulevée, le Président remercie les participants de leur collaboration et clôt la séance à 21h15

**Le président**  
**Samuel BOUCHER**

**Le secrétaire**  
**Eddy MAYEUR**